

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 3 avril 2017

M. Pierre Méthé
Directeur des affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec), H4Z 1A2

**Objet : R-3867-2013 - Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro, Phase 3, sujet A – Dépôt des réponses de l'expert Paul L. Chernick à la demande de renseignements no 2 de la Régie de l'énergie au ROÉÉ
N/D : 1001-099**

Cher M. Méthé,

Conformément au paragraphe 42 de la décision D-2017-009 de la Régie et suite à votre lettre du 23 mars 2017 (A-0096), le ROÉÉ dépose avec la présente les réponses de l'expert Paul L. Chernick à la demande de renseignements no 2 de la Régie au ROÉÉ (A-0097). Nous déposons également l'annexe Excel de l'expert renfermant sa réponse à la demande 1.1 de la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, M. Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro
Dossiers réglementaires, Gaz Métro
Paul L. Chernick, Resource Insight, Inc.
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ